



# Le syndicat autonome pour TOUS AXA XL Catlin Services France

L'ESSENTIEL

NOVEMBRE 2019

A vos côtés, chaque jour

## MERCI !

**Vous avez été nombreux à voter pour vos candidats de l'UDPA-UNSA.**

**Nous avons progressé. Vous nous avez donné les moyens de mieux vous représenter et de mieux défendre vos intérêts dans les nouvelles instances :**

- Le CSE (Comité Social et Economique) qui se réunit mensuellement ;
- Les commissions du CSE à périodicité variable :
  - La CSSCT (Commission Sécurité Santé et Conditions de Travail) qui reprend en partie les missions du CHSCT ;
  - La commission Emploi-formation-égalité ;
  - La commission Economique ;
  - La commission Logement.
- Les réunions des RP (Représentants de Proximité) pour toutes les questions ayant trait aux salaires, à l'application des accords, de la convention collective et du Code du Travail.

**Nous vous confirmons nos engagements :**

- ❖ Vous représenter, vous accompagner et vous défendre, y compris dans le contexte de grand changement que nous connaissons actuellement ;
- ❖ Renégocier tous les acquis sociaux, les accords d'entreprise, sans régression et avec autant d'avancées que possible.

**Nous serons dignes de votre confiance.**



## Accord télétravail Groupe : recul social sur les frais

ECHO DES NEGOS

L'accord a globalement été reconduit. Là où le bât blesse, c'est que le chapitre consacré à la prise en charge des coûts a purement et simplement disparu. Le télétravail permet pourtant à AXA de faire déjà de substantielles économies en m<sup>2</sup> et en productivité.

Il revient comme précédemment à chaque entreprise de la RSG de préciser les différents dispositifs proposés aux salariés. Et pour la prise en charge des coûts, ce sera désormais à chaque entreprise de faire comme bon lui semble.

**Rappel de l'existant chez AXA CS & Matrix :**

- **Formule hebdomadaire** (Cadres/Non Cadres) : 1 à 2 jours fixes par semaine, ouverte aux temps pleins et temps partiels quel que soit le taux d'activité.
- **Formule mensuelle** (Cadres en forfait jours) : 6 jours flottants par mois.
- **Bureau distant** à titre exceptionnel sur validation écrite managériale et formalisation dans Pléiades.

**Pour les salariés d'origine Art et XL**, le « nomadisme » est largement pratiqué.

**Notre accord, comme tous les autres, devra être renégocié.** Le télétravail concerne actuellement plus de 50% des salariés de notre entreprise. Compensation possible à l'allongement du temps de transport et la fatigue qui en découle, il permet aussi d'échapper aux niveaux sonores excessifs pour mieux se concentrer. C'est donc un dispositif bénéfique. **L'UDPA-UNSA défendra des améliorations des formules et le maintien de la prise en charge actuelle des coûts** (la moitié de l'abonnement Internet à hauteur de 20 €).



## Opération Egalité professionnelle 2019

ACQUIS SOCIAUX

Avec 43 salariés qui percevront le dispositif de « rattrapage salarial » lié à l'égalité professionnelle, pour la 3<sup>e</sup> année consécutive le nombre de bénéficiaires est en baisse. On peut penser qu'au fil des années, le dispositif portant ses fruits, les inégalités se réduisent.



C'est sans doute vrai et l'UDPA-UNSA, signataire de cet accord depuis le début (2006), s'en réjouit. Il est à noter aussi que la Direction préfère éviter le « saupoudrage ».

De ce fait cela signifie attribuer des mesures significatives mais à un moins grand nombre de salariés.

Le dernier budget pour 3 ans sur le périmètre AXA CS & Matrix était de 212 000 euros. Nous allons **renégocier ce budget** en tenant compte des données concernant l'ensemble des salariés du nouveau

périmètre, suite à l'intégration des salariés d'origine AXA CS & Matrix, XL et Art.

Cette opération égalité professionnelle fait comme chaque année de nombreux déçus : or ce n'est pas forcément l'égalité professionnelle qui est en cause, mais le **faible niveau des rémunérations chez AXA**. La **négociation annuelle sur les salaires (en principe fin 2019)**, portera aussi pour la 1<sup>e</sup> année sur tout AXA XL en France. Elle sera l'occasion d'avoir un panorama des niveaux et règles de rémunération de tous, base de la négociation.

## Bons de financement 2019

A VOS COTES, CHAQUE JOUR

Comme chaque année, un budget est alloué par la Direction pour cette opération. Chaque salarié ayant au moins 6 mois d'ancienneté reçoit à son domicile un bon de financement, appelé aussi « chèque syndical », qu'il peut remettre à l'organisation de son choix.

Les bons de financement ou chèques syndicaux représentent des moyens financiers complémentaires pour les syndicats. Comme leur nom l'indique c'est une source de financement importante, car les syndicats eux aussi ont besoin de moyens pour fonctionner et vous défendre : frais de formation, de documentation, frais juridiques etc. Un chèque non remis est perdu pour l'action syndicale.

Lors de la dernière collecte en 2018, l'UDPA-UNSA a recueilli 44% des chèques syndicaux. C'est le résultat d'un important travail de terrain réalisé par vos représentants UDPA-UNSA.

L'intégration des entités XL, Art et AXA CS & Matrix se poursuit, avec son lot de fluctuations et de négociations. **Nous donner les moyens de vous accompagner et de vous défendre est donc particulièrement important en cette période de changement.**

Si vous n'avez pas reçu votre chèque syndical, il conviendra de le signaler en RH ou à notre organisation syndicale l'UDPA-UNSA.

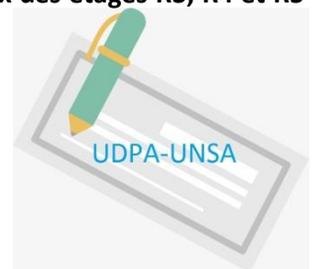
- **Quand** : La campagne se déroule **jusqu'au 19 décembre matin inclus**.
- **Comment** : Inscrivez **UDPA-UNSA** sur le bon que vous recevrez à votre domicile
- **Où** : déposez-le dans les urnes installées dans **les espaces « co-working » centraux des étages R3, R4 et R5 à Java** ou bien **remettez-les directement à vos représentants UDPA-UNSA**.

*NB : seuls les absents longue durée et les résidents d'AXA Matrix pourront envoyer leur bon par courrier.*

**Remettez votre chèque syndical à l'UDPA-UNSA**

**Aidez-nous à vous aider**

**Le bon choix, c'est l'UDPA**



Notre équipe	Frédéric ABEL	52 29 41	Serge BONTEMPS	57 87 56	Denis DERRIEN	57 95 67
	Marie-Pascale DUVERNOIS	57 95 37	Sylvie PEDRONI	57 92 06	Flora SAUVEUR	57 83 64
	Christine SORGENFREI	57 93 94	Véronique STOUKY	57 93 98	Anne-Juliette TILLAY	57 94 29
	Xavier TIRACHE	57 94 26				